

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 novembre 2021

Le conseil s'est réuni sous la présidence de Martine BOU-ANICH, Maire.

1/ Dans le cadre de l'animation Kanol Tan, le conseil donne son accord pour le reversement à l'association Lum&Style de la subvention d'un montant de 2 000 € attribuée par le Département suite à l'appel à projets « culture communes en Côtes d'Armor ».

2/ Le Maire est autorisé à signer une convention avec la CCKB pour remplacer la dotation de solidarité communautaire en fonds de concours.

3/ Jean Pierre SPARFEL a été élu 3^{ème} adjoint au Maire délégué à l'urbanisme, à l'environnement et au réseau routier.

4/ Les tarifs 2022 de location de la salle polyvalente, concessions au cimetière et columbarium ont été revalorisés. Ils sont consultables en mairie.

5/ le conseil a accepté le devis d'un montant de 7 189 € présenté par le Centre de Gestion des Côtes d'Armor pour le classement des archives communales prévu en 2022.

6/ Le conseil a approuvé l'organisation du marché de Noël qui se déroulera vendredi 3 décembre dans le cadre du lancement des illuminations de Noël. Une quinzaine d'exposants sont prévus.